

L'hon. M. Hees: Il y a des gens à qui on ne peut rien enseigner.

M. l'Orateur: A l'ordre. Pourrions-nous reprendre nos travaux? La parole est au député de York-Sud.

* * *

RADIO-CANADA

LE DIFFÉREND AVEC LE NABET—LES NÉGOCIATIONS— L'INTERVENTION DU MÉDIATEUR

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au secrétaire d'État ou au ministre du Travail—je ne sais lequel au juste—s'il pourrait nous dire si les négociations entre Radio-Canada et le NABET ont repris et si un médiateur ou un conciliateur y assistait?

L'hon. Martin P. O'Connell (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, la société a fait connaître sa position il y a environ deux semaines. Ces jours derniers le syndicat NABET a émis un communiqué à propos de la sienne. Un médiateur se trouve sur les lieux afin de régler les points qui restent en litige.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, le ministre n'a pas tout à fait répondu à ma question. Cette difficulté existe depuis bien des mois et j'aimerais que le ministre nous dise si les partis se rencontrent actuellement avec le médiateur ou si les entretiens se poursuivent toujours à distance?

L'hon. M. O'Connell: Telle est la situation actuelle, monsieur l'Orateur. Les partis ne prennent contact que par l'intermédiaire d'un médiateur et non directement.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, vous direz peut-être qu'il s'agit d'une instance, mais je vais essayer de m'exprimer de façon à éviter cela. Puis-je demander au ministre s'il est disposé à demander ou à ordonner aux parties de se rencontrer, en présence du médiateur, pour des séances, jour et nuit, jusqu'à ce qu'elles en arrivent à un accord, avant que la société Radio-Canada n'ait subi des dommages irréparables?

L'hon. M. O'Connell: Monsieur l'Orateur, je crois que tous nous sommes préoccupés par la durée des négociations. D'autre part, les deux parties doivent manifester le désir de négocier avant qu'on puisse réaliser tant soit peu de progrès.

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, étant donné le bouleversement continu des services de Radio-Canada par suite de la grève de ses employés et comme le président de la société semble incapable de redresser la situation, le gouvernement a-t-il l'intention d'accélérer le départ de ce président afin de permettre à une nouvelle direction de tenter de négocier un règlement?

* * *

• (1450)

LA JEUNESSE

LE PROGRAMME «PERSPECTIVES-JEUNESSE»—LE NOMBRE MAXIMUM DE PROJETS DEVANT ÊTRE APPROUVÉS

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser ma question à l'honorable secrétaire d'État.

Dans le dernier communiqué relatif au programme «Perspectives-Jeunesse, on dit que le nombre des projets approuvés jusqu'à maintenant est de 2,845. Puis-je demander au ministre si, à ce jour, on a choisi les projets qui seront approuvés, pour que le nombre de 3,000 soit atteint, tel qu'on l'avait annoncé antérieurement?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur le président, je me renseignerai pour savoir s'il reste encore des projets à annoncer, mais le nombre de 3,000 n'a jamais été un nombre mystique, objet d'une profession de foi religieuse. Nous avons dit qu'à peu près 3,000 projets pourraient être subventionnés, d'après les critères et avec les fonds disponibles.

M. l'Orateur: L'honorable député de Bellechasse désire-t-il poser une question supplémentaire?

M. Lambert (Bellechasse): Oui, monsieur l'Orateur.

J'ai écouté la réponse du ministre, et je présume qu'il est encore possible que des projets soient acceptés et que les personnes responsables seront informées dans le plus bref délai possible.

L'hon. M. Pelletier: Je pense que le député est en effet présomptueux, monsieur le président.

LE PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE—LE REJET DE DEMANDES—LA LISTE DES FIRMES COLLABORATRICES

[Traduction]

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le secrétaire d'État. Vu que le gouvernement a, au cours du mois de mai, délégué une équipe auprès des hommes d'affaires en vue de rallier à titre privé leur appui pour donner suite aux projets, dans le cadre du programme Perspectives-Jeunesse, que le gouvernement avait refusés, le ministre dirait-il à la Chambre quand il entend publier la liste des sociétés qui ont accepté de participer à ce programme?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur le président, aussitôt que nous la considérerons comme complétée. Pour le moment, à mon regret, je dois dire à l'honorable député qu'elle n'est pas longue.

* * *

LES TRANSPORTS

LE PROJET DE SERVICE EXPRESS WINDSOR-QUÉBEC—LA RÉDUCTION DES SERVICES FERROVIAIRES

[Traduction]

M. H. W. Danforth (Kent-Essex): Monsieur l'Orateur, j'avais l'intention de poser une question au ministre des Transports qui, selon le tableau des présences, devait être ici aujourd'hui, mais en son absence, puis-je l'adresser au ministre suppléant ou au secrétaire parlementaire? Ma question découle de la déclaration publique du ministre des Transports selon laquelle le gouvernement chercherait à assurer des moyens de transport rapide entre Windsor et la ville de Québec. Je voudrais savoir si le gouvernement résistera à toute nouvelle tentative de réduire le service ferroviaire actuellement en vigueur dans cette région, au moins jusqu'à ce que l'on puisse assurer un autre service convenable?

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je prends note de la question.